

HARMONIE MUTUELLE, ENTREPRISE MUTUALISTE À MISSION

RAPPORT DU COMITÉ DE MISSION

EXERCICE 2023



AVANÇONS *collectif*



An aerial photograph of a residential and institutional area. In the top left, there is a large sports complex with a soccer field and several buildings. To the right, there are several long, multi-story apartment buildings. Further right, there is a dense residential area with smaller houses and trees. A river flows along the bottom right edge of the image. A semi-transparent white box is overlaid on the left side of the image, containing a table of contents.

SOMMAIRE

ÉDITO DE DIDIER LIVIO, PRÉSIDENT DU COMITÉ DE MISSION	3
HARMONIE MUTUELLE EN CHIFFRES	4
NOTRE CHEMIN EN 16 DATES CLÉS	6
NOTRE MISSION : UNE BOUSSELE STRATÉGIQUE ET UN LEVIER D'EXPLORATION	8
NOTRE MISSION : S'ENGAGER POUR PROGRESSER	10
BILAN DES OBJECTIFS	13
EN SYNTHÈSE : TABLEAU DE BORD DE LA MISSION	32
EN SYNTHÈSE : QUELLES PERSPECTIVES	34
L'AVIS DU COMITÉ DE MISSION	35



2023, ANNÉE DE MATURITÉ ET D'ACCÉLÉRATION



Le Comité de mission poursuit son chemin, en capitalisant sur le travail accompli tant en 2021, qui a vu la révélation de la raison d'être de la mutuelle, qu'en 2022, marquée par le passage de l'intention à l'action. Nous sommes aujourd'hui entrés dans l'ère de la maturité, avec des fondamentaux bien en place. Notre Comité de mission atteint sa vitesse de croisière, ses membres se connaissent bien et travaillent efficacement ensemble. Surtout, l'entreprise mutualiste à mission a véritablement trouvé sa place au sein de l'écosystème d'Harmonie Mutuelle.

Je vois deux traductions concrètes de cette maturité, qui correspondent d'ailleurs aux grandes priorités que nous avons fixées pour 2023. La première réside dans les étroites relations tissées entre les membres du Comité de mission et les équipes de la mutuelle, pour travailler ensemble sur des sujets tangibles tels que la démarche d'investissements.

La seconde se traduit par la mise en cohérence visant à dégager des indicateurs convergents pour piloter conjointement l'entreprise mutualiste à mission et le plan stratégique Impact(s) 26. Ce travail d'alignement n'aurait pas vu le jour sans la mobilisation des équipes de la mutuelle, au travers de la démarche d'«Ateliers impact» dans laquelle des représentants de l'ensemble des métiers se sont impliqués. À l'arrivée, grâce à leur travail que je salue, la mutuelle a bien arrimé sa stratégie opérationnelle à sa mission.

Ce pilotage unifié assure que le plan de transformation d'Harmonie Mutuelle s'inscrit en soutien total de sa raison d'être. Il constitue aussi un gage d'efficacité collective : en nous donnant un effet de levier, il nous aide à tracer notre voie pour mener un travail en profondeur sur les quatre grands objectifs de l'Entreprise Mutualiste à Mission.

Cette mise en place est désormais derrière nous et nous pouvons être collectivement fiers de l'avoir finalisée en à peine deux ans. Nous disposons de toutes les conditions de transparence et d'efficacité pour accélérer vers le cap fixé par la raison d'être. Harmonie Mutuelle a déjà commencé à se transformer ! Sa trajectoire climat, reflétée en particulier dans sa politique d'investissements, le travail de positionnement de son portefeuille d'offres par facteurs de santé en constituent des signes très prometteurs.

Ces jalons me rendent à la fois serein et déterminé pour intensifier l'action du Comité de mission en liaison avec les équipes de la mutuelle sur les facteurs de santé au cœur de sa raison d'être. À ce titre, les prochains mois seront consacrés à la poursuite du travail complexe engagé sur la mesure d'impact. C'est un sujet de long terme, aussi passionnant que crucial !



Didier Livio

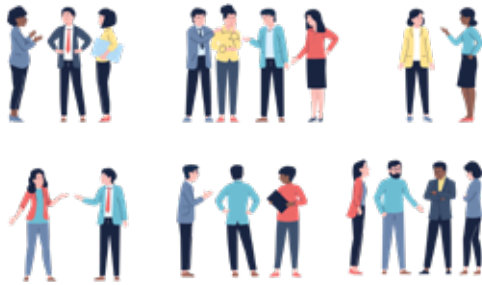
Président du Comité de mission

HARMONIE MUTUELLE EN CHIFFRES

Acteur de santé globale, nous accompagnons nos adhérents, entrepreneurs et entreprises clientes en apportant des solutions innovantes en santé, prévoyance et prévention.

ACTEUR MAJEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Près de **5 millions**
de personnes protégées



88 700
entreprises clientes
150 000
entrepreneurs accompagnés

4,1 milliards d'euros
de chiffre d'affaires cumulé dont 3 milliards
en santé et **1,1 milliard** en prévoyance*



MUTUELLE NATIONALE ANCRÉE DANS LES TERRITOIRES...

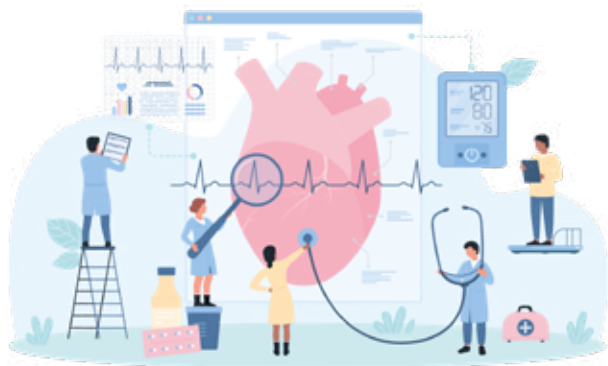


Près de **1 800**
élus représentant nos adhérents
et clients



5 000 salariés
94 %
de salariés
travaillent en région

... ET QUI S'APPUIE SUR LA PUISSANCE DU GROUPE VYV



1 700 **

établissements de soins et d'accompagnement VYV 3
(EHPAD, cliniques, crèches, centres dentaires...)

Kalixia ***

réseau de soins partenaire à tarifs négociés
comprenant plus de :

6 200 centres en optique

6 100 centres en audioprothèse

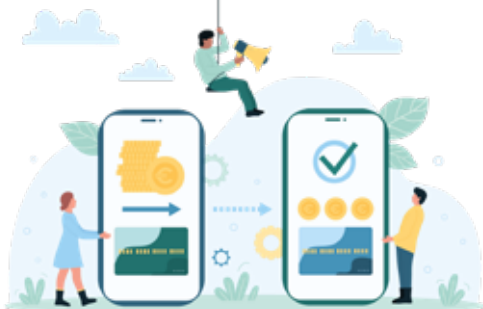
7 100 chirurgiens-dentistes et orthodontistes

500 ostéopathes

LA SOLIDARITÉ AU QUOTIDIEN

82,7 %

de taux de redistribution
en faveur de nos adhérents
en complémentaire santé



17 740

adhérents ont sollicité
l'action sociale

235 000

bénéficiaires
de la Complémentaire Santé Solidaire



* source : rapport comptes consolidés Harmonie Mutuelle

** source : <https://www.groupe-vyv.fr/accueil-vyv-3/>

*** source : <https://www.kalixia.fr/>

NOTRE CHEMIN EN 16 DATES CLÉS

Été 2019

NOUVELLE SIGNATURE « AVANÇONS COLLECTIF »

Pour impulser une dynamique de mouvement et renforcer notre volonté d'actions et de progrès face à la mutation des modes de vie et des usages, nous adoptons comme signature « Avancons collectif ». C'est autant notre modèle d'entreprise que notre promesse.



Janvier - Juin 2020

RACINE ET AMBITION DE LA DÉMARCHE

Notre Conseil d'administration mandate la Commission empreinte mutualiste pour réfléchir aux moyens de renforcer notre différenciation et notre action militante. Après plusieurs mois d'auditions, la Commission propose qu'Harmonie Mutuelle devienne une entreprise à mission.

28 juin 2020

SOUTIEN À LA CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT (CCC)

Nous signons, avec 75 autres entreprises, la tribune publiée dans le Journal du Dimanche pour soutenir la CCC tant pour sa forme (processus de réflexion collective) que pour le fond (protéger l'environnement pour construire un avenir durable).

Juin 2020

LANCEMENT DE LA DÉMARCHE

L'Assemblée Générale d'Harmonie Mutuelle décide de s'engager dans une démarche pour devenir entreprise mutualiste à mission (EMM). Lors de l'Assemblée générale, les délégués votent à une très large majorité la volonté de s'engager dans le dispositif prévu par la loi Pacte de société à mission. Même si nous portons déjà une mission de solidarité en tant que mutuelle, cette démarche permet d'ouvrir notre champ de responsabilité au sujet de l'environnement, facteur de santé important, et rend nos actes opposables.

Décembre 2020

INVITATION DES SALARIÉS AUX PREMIERS RENDEZ-VOUS DE L'EMM

Nous invitons les salariés volontaires à une réunion sur les enjeux et les ambitions d'une démarche pour devenir une entreprise mutualiste à mission (EMM). Devant le succès de la mobilisation, ces rendez-vous mensuels ont été maintenus pendant toute la démarche pour continuer à les embarquer.



Janvier 2021

DEUX NOUVELLES DIRECTIONS RATTACHÉES AU COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE

La Direction Santé & Écologies (DSE) et la Direction Nouveaux Modèles (DNM) incarnent nos engagements sociaux, sociétaux et environnementaux : la DSE pour ancrer la dynamique d'impact, promouvoir de nouvelles formes de proximité et aider les adhérents à agir sur leurs déterminants de santé ; la DNM pour à la fois piloter la transformation de la mutuelle en entreprise mutualiste à mission, amplifier la démarche d'innovation et renforcer les activités de prévention et d'action sociale.

Janvier - Juin 2021

DÉMARCHE CONSULTATIVE ET PARTICIPATIVE DE GRANDE AMPLIEUR

Nous associons nos parties prenantes à la construction de nos engagements sociaux et environnementaux avec Bluenove, entreprise pionnière en intelligence collective : plus de 350 000 contributions de la part de 17 000 participants. Nous avons aussi réuni 6 groupes grâce à l'"Alliance pour une consommation citoyenne". Nous avons produit 21 récits prospectifs sur la santé de demain, grâce aux ateliers de co-écriture Bright Mirror qui scénarisent des imaginaires positifs.

Juillet 2021

RÉVÉLATION DE LA RAISON D'ÊTRE DES OBJECTIFS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

En présence du collectif des 7 000 (salariés et délégués élus) conviés exceptionnellement, notre Assemblée générale approuve, à près de 98 %, l'inscription dans les statuts de la mutuelle de sa nouvelle raison d'être et des objectifs sociaux et environnementaux associés.



Septembre 2021 – Juin 2022

MISE EN PLACE DU MANAGEMENT DE LA MISSION

Nous formalisons des engagements opérationnels en lien avec notre nouveau plan stratégique Impact(s) 26, pour traduire concrètement les changements attendus. Parallèlement, nous constituons notre Comité de mission autour de son Président, Didier Livio.

Juin 2022

PREMIER RAPPORT DE MISSION

Les membres du Comité de mission ont unanimement souligné la pertinence et la portée de notre raison d'être. La contribution attendue à l'utilité sociale leur apparaît très en phase avec nos métiers et son impact dépasse le cercle des adhérents et clients.

Novembre 2022 – Janvier 2023

PREMIER AUDIT PAR L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT (OTI)

Le cabinet Backbone Consulting, retenu par notre Comité de mission comme OTI, réalise le premier audit de la mission. Les travaux ont vérifié la cohérence des objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans nos statuts avec notre activité, ont analysé le rôle du Comité de mission et l'exécution de nos objectifs. Backbone Consulting a rendu un avis positif. Le rapport complet d'audit est consultable sur harmonie-mutuelle.fr

Juin 2023

PARUTION DE NOTRE DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ DE MISSION

Dans le prolongement du rapport de l'audit, le Comité de mission se félicite de l'avancée des travaux et de la cohérence des objectifs fixés avec l'activité de la mutuelle.

Mai 2022

ADHÉSION AU MOUVEMENT IMPACT FRANCE

Nous rejoignons le Mouvement Impact France, une communauté à la fois riche de la diversité des entreprises qu'elle réunit et cohérente par rapport à l'objectif d'impact positif sur la société.

Juin 2022

VOTE DE LA STRATÉGIE CLIMAT

En lien avec le 4^e objectif sociétal inscrit dans nos statuts dans le cadre de notre mission, nous avons réalisé un premier bilan carbone étendu à toutes nos activités qui a permis d'élaborer une stratégie climat approuvée à 98 % par les délégués lors de notre Assemblée générale. Notre mutuelle s'engage à une réduction de 48 % de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. Par ce vote décisif, nous revendiquons la préservation de l'environnement comme un enjeu majeur de santé.

Mars 2023

PUBLICATION DE NOTRE IMPACT SCORE POUR LA 1^{ÈRE} FOIS

Ce référentiel créé à l'initiative du Mouvement Impact France permet aux entreprises d'évaluer leur impact à 360°. Nous obtenons la note encourageante de 70/100. Notre Impact Score révèle un résultat supérieur de 27 % à la moyenne de l'ensemble des entreprises qui ont réalisé et publié cette mesure.

Janvier 2024

BILAN DE 3 ANS DE STRATÉGIE CLIMAT

Harmonie Mutuelle publie le bilan de 3 ans de stratégie climat, en s'appuyant sur 5 leviers : inscription dans la stratégie et sensibilisation, moyens et pratiques, portefeuille d'investissement, évolution de nos offres et services aux adhérents, acteur de la transition écologique dans les territoires.

NOTRE MISSION, ÇA CHANGE QUOI ?

NOTRE MISSION : UNE BOUSSOLE STRATÉGIQUE ET UN LEVIER D'EXPLORATION

Agir pour la santé est une cause essentielle pour Harmonie Mutuelle depuis sa création.

Plusieurs constats portant sur notre système de santé ont renforcé notre volonté d'aller plus loin, en particulier la stagnation de notre espérance de vie depuis 2014 ainsi que l'augmentation des maladies chroniques et de la mortalité évitable.

Nous sommes profondément convaincus des impacts sur notre état de santé :

- Des facteurs sociaux : qualité du travail, liens sociaux - et économiques : revenu, formation ;
- De nos modes de vie : alimentation, activité physique, santé mentale ;
- De la dégradation de notre environnement : progression des épisodes caniculaires, de la pollution de l'air ...

L'ensemble de ces facteurs peuvent se renforcer mutuellement, dans une dynamique qui peut s'avérer négative ou positive.

Ces constats nous ont conduit à nous doter d'une **raison d'être** :

« Agir sur les facteurs sociaux, environnementaux, et économiques qui améliorent la santé des personnes autant que celle de la société en mobilisant la force des collectifs ».

Elle repose sur une vision de la « pleine santé » s'appuyant sur les dernières connaissances scientifiques, notamment l'épigénétique, l'étude des changements dans l'activité des gènes.

Elle prône une évolution des modes de vie individuels et collectifs et en appelle à la mobilisation de réseaux d'action à l'échelle des territoires basés sur « la force du collectif ».



UN LEVIER D'INNOVATION SOCIÉTALE : LE « PARLEMENT DES LIENS », DÉMARCHE PILOTE EN OCCITANIE

De 2021 à 2023, Harmonie Mutuelle a été partenaire de ce projet visant à questionner la population de la communauté de communes du Pays d'Uzès sur son niveau de santé. Les résultats de cette enquête ont fait émerger un lieu de discussion, animé par une Assemblée collégiale, afin de repenser les politiques de santé conduites sur le territoire.

Piloté par Éloi Laurent, économiste écologique et spécialiste de la Pleine Santé, ce projet ouvre la voie à de nouvelles modalités permettant aux habitants d'influer concrètement sur l'amélioration des conditions de vie sur leur territoire afin de favoriser leur bonne santé.



« La démarche de « territoire de pleine santé »* menée dans le Pays d'Uzès donne toute sa place à la coopération, tant sur le fond que sur la méthode utilisée. Nous avons été guidés par une philosophie simple : à partir des liens, inventer des lieux.

Nous avons consacré notre session 2023-2024 au thème de la menace de canicules sévères face à laquelle nous avons décidé de créer une aire de jeux pour enfants dans un quartier populaire, source de protection écologique et de liens sociaux. Les échanges ont aussi fait émerger de multiples propositions visant à aménager l'espace urbain et à repenser les relations entre communes, notamment pour réduire la circulation automobile, préserver espaces boisés et garrigues et aménager un droit au silence.

Cette démarche de territoire de pleine santé se poursuit en 2024-2025 sur le thème de la santé intergénérationnelle ou comment rassembler les générations pour améliorer la santé dans toutes ses dimensions.



Éloi Laurent

Économiste, chercheur à l'Observatoire français des conjonctures économiques, professeur à Sciences-Po et à l'université de Stanford.

* E. Laurent et S. Marinopoulos (dir.) Territoire(s) de pleine santé : mode d'emploi, 2023.

NOTRE MISSION, ÇA CHANGE QUOI ?

NOTRE MISSION : S'ENGAGER POUR PROGRESSER

Dès 2021, nous avons mis en place un modèle de mission afin de mesurer les progrès accomplis année après année.

Nous nous sommes dotés de quatre objectifs sociaux et environnementaux, inscrits dans nos statuts :

- construire collectivement des solutions d'assurance, de services et d'accompagnement ayant un impact positif sur la santé des personnes et de la société ;
- améliorer avec les entreprises et les salariés les conditions de travail et de vie, et soutenir les actions de préservation de leur santé et de l'environnement ;
- favoriser l'entraide, le développement de liens sociaux et de réseaux de solidarité au cœur des territoires ;
- faire vivre l'engagement mutualiste et son modèle d'entreprise à impacts positifs.

Ces objectifs s'inscrivent en cohérence ceux de notre stratégie opérationnelle Impact(s) 26. Ainsi, nous voulons être, en 2026, une mutuelle Responsable, Performante et Humaine.

Une démarche en ateliers pour se projeter dans le futur

Sous l'impulsion de notre Comité de mission, 2023 a été marquée par le renforcement de l'arrimage entre notre mission et notre stratégie opérationnelle.

Par ailleurs, afin de démontrer l'impact de notre raison d'être sur la marche de notre entreprise et de nous assurer du soutien total du plan de transformation, nous avons élaboré une démarche dite d'ateliers impact.

Elle visait à :

- nous projeter dans un futur souhaitable à horizon 2030 ;
- préciser la nature de nos engagements d'EMM en fixant des cibles (= résultats à atteindre) à horizon 2026 et/ou en affinant nos indicateurs ;
- progresser (vision, méthode) en matière de mesure d'impact sur les facteurs de santé.

Quelle méthode avons-nous adoptée ?

- la mobilisation de 15 experts de la mutuelle pour imaginer, objectif par objectif, notre « futur souhaitable » et préciser nos cibles à horizon 2026 ;
- la conduite de travaux d'intersessions visant à permettre aux membres du Comité de mission de challenger ces 15 experts ;
- la tenue d'une réunion du Comité de mission, en présentiel, pour passer en revue l'ensemble des scénarios, des propositions de projets et d'évolution des indicateurs mais également nourrir un dialogue attentionné sur les différents sujets.

Cette méthode nous a permis de :

- rendre tangible le rôle de « boussole » de la mission pour les experts métiers ;
- identifier 12 projets clés, déjà au cœur de notre stratégie opérationnelle, en mesure de servir nos objectifs d'impact et dont la pertinence pour la mission a été confirmée par le Comité ;
- identifier 13 nouvelles pistes de travail portant sur l'évolution de nos projets ou de nos indicateurs.

NOTRE COMITÉ DE MISSION

Le Comité de mission est composé de huit membres. Il a été institué par le Conseil d'administration du 2 mars 2022 et Anne Julie Clary l'a rejoint en mars 2024. Désigné pour une durée de trois exercices, il sera renouvelé à l'issue de l'Assemblée générale de 2024, certains membres ayant déjà fait part de leur intention de le quitter pour des raisons de disponibilité.

Le Président de la mutuelle et la Directrice générale sont invités permanents. À la demande du Président du Comité, d'autres personnes, issues de l'entreprise ou externes, peuvent être invitées aux séances.



Didier Livio, Président

Entrepreneur (co-fondateur de Positive) et expert engagé sur les questions sociales et environnementales, de stratégie de développement durable et de communication.



Éloi Laurent

Économiste, chercheur à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), professeur à Sciences-Po et à l'université de Stanford.



Anne-Julie Clary

Vice-présidente Santé Écologies d'Harmonie Mutuelle, Présidente Arcade VYV et pilote de la construction et animation de la raison d'être de l'union VYV 3.



Arnaud Magloire

Élu local et coordinateur territorial à la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) Grand Est. Élu à l'Assemblée générale depuis 2019 et administrateur de la mutuelle depuis 2022.



Mouna Aoun

Présidente de KissKissBankBank & Co (La Banque Postale). Vice Présidente d'ONU Femmes France. Administratrice de Solidarité Sida. Ambassadrice des « Acteurs de la finance responsable ».



Franck Truong

Représentant des salariés au Conseil d'administration d'Harmonie Mutuelle depuis 2019. Responsable Ingénierie sociale au sein de la Direction des Nouveaux Modèles, il a été auparavant secrétaire général de la CFDT en Loire Atlantique.



Nora Barsali

Cheffe d'entreprise, fondatrice de News RSE et de la plateforme ImpactThePlanet. Déléguée à l'Assemblée Générale de la mutuelle depuis 2019, administratrice depuis 2022.



Véronique Saubot

Directrice Générale de Simplon, Présidente de l'association Equaleader et membre de plusieurs conseils d'administration de sociétés industrielles.

Le fonctionnement du Comité est assuré par la Direction Santé & Écologies au travers de la Directrice des Engagements de mission.



Sandrine Brandt

Ancienne Directrice des ressources humaines puis Directrice culture et engagement, elle est également facilitatrice en intelligence collective.





BILAN DES OBJECTIFS

OBJECTIF / 1

CONSTRUIRE COLLECTIVEMENT DES SOLUTIONS D'ASSURANCE, DE SERVICES ET D'ACCOMPAGNEMENT AYANT UN IMPACT POSITIF SUR LA SANTÉ DES PERSONNES ET DE LA SOCIÉTÉ

ENGAGEMENT 1

Intégrer au cœur de la conception de nos nouveaux produits et services des dispositifs de concertation avec nos clients, nos adhérents et des représentants de la société

Engagés comment ?

Aujourd'hui, 100% de nos offres d'assurance et 84 % de nos services sont testés par nos clients.

En complément, nous avons souhaité affiner notre indicateur en distinguant plusieurs niveaux de test/concertation de nos offres et services.

47 % de nos offres et services ont fait l'objet d'un dispositif de concertation en amont de la conception (par consultations, focus groupe ou autre) ou/et lors de la conception (par co-construction).

Pour agir au plus près des besoins de la société, nous voulons augmenter ce pourcentage.

Pour cela, nous pouvons mobiliser plusieurs moyens parmi lesquels l'Observatoire des adhérents (dont nos élus sont les représentants), une communauté d'adhérents en ligne, des panels d'études marketing pour les offres assurantielles ou encore l'inscription dans des observatoires régionaux ou nationaux (Observatoire de l'engagement des salariés en Occitanie, Observatoire Mieux Vivre du Groupe VYV...).



Nous nous appuyons également sur le Comité des expérimentations qui a testé 6 nouveaux services en 2023, dont 30 % ont fait l'objet d'un déploiement.

Pour partager l'information santé et prévention à nos adhérents et au grand public, nous avons fait évoluer le magazine et site web Harmonie Santé qui est devenu le canal privilégié pour les inciter à prendre soin d'eux. Avec 2,5 millions d'exemplaires par trimestre et 1,6 millions de visites sur le site, nous contribuons à faire de la pédagogie sur ces sujets complexes.

Par ailleurs, afin de favoriser une concertation de qualité, 61 agoras mutualistes ont pu être organisées par et pour l'ensemble des territoires, permettant à tous nos adhérents qui le souhaitent de venir s'informer, apprendre aux côtés d'experts de la santé, mais aussi échanger, débattre pour faire valoir leurs idées et suggestions.

Engagés concrètement

FOCUS SUR NOTRE MOBILISATION POUR L'INCLUSION EN FAVEUR DE LA SANTÉ

Fruit d'une concertation de longue date entre les élus de la mutuelle, des adhérents, des associations, d'autres représentants de la société et des experts métiers, une « offre » santé adaptée aux personnes ayant des besoins de santé spécifiques ou accrus (perte d'autonomie, handicap...) a été développée. Outre la prise en charge de frais ou de matériel médical non remboursés par l'Assurance maladie, elle comprend un accompagnement d'action sociale et/ou d'aide à domicile renforcé. Elle permet aussi une mutualisation des coûts pour limiter le montant de la cotisation.



Depuis toujours, Harmonie Mutuelle porte une attention solidaire aux personnes les plus fragiles, plus particulièrement aux personnes en situation de handicap, pour lutter contre les préjugés et changer le regard sur les différences. Aller encore plus loin, être plus ambitieux pour faire d'Harmonie une mutuelle handi-accueillante, tel a été le challenge relevé par l'ensemble des équipes opérationnelles et des élus représentants de nos adhérents au travers de la mise en place du programme Engagés Handicap 2020/2023. C'est ce collectif pleinement investi qui a donné du sens et du souffle, pour aller vers une société plus inclusive, équitable et solidaire.



Erika Delsahut

Présidente de l'Observatoire des Adhérents

ENGAGEMENT 2

Mesurer l'impact de nos offres et de nos services sur les facteurs de santé

Engagés comment ?

La principale avancée de 2023 concerne la sensibilisation et la pédagogie sur deux sujets majeurs : les facteurs de santé et la mesure d'impact.

Afin de simplifier la représentation des facteurs de santé et d'améliorer leur lisibilité en interne, sur la base de modèles d'analyse proposés par Whitehead & Dalgreen, Eloi Laurent et Remy Slama, nous avons élaboré un schéma dit « fleur de la pleine santé » aligné sur notre raison d'être. Il positionne nos principales offres et initiatives autour de 3 grandes catégories de facteurs de santé :

- les facteurs économiques comportant notamment les revenus et le niveau de vie, la catégorie socio-professionnelle, la formation et les emplois ;
- les facteurs sociaux correspondant aux habitudes de vie et de santé (activité physique, alimentation, sommeil, prévention du stress), les conditions de travail, l'habitat et les liens sociaux ;
- les facteurs environnementaux intégrant notamment les conditions physiques, chimiques et biologiques, ainsi que l'adaptation et l'atténuation de nos comportements vis-à-vis des causes ou des conséquences des dégradations de l'environnement.

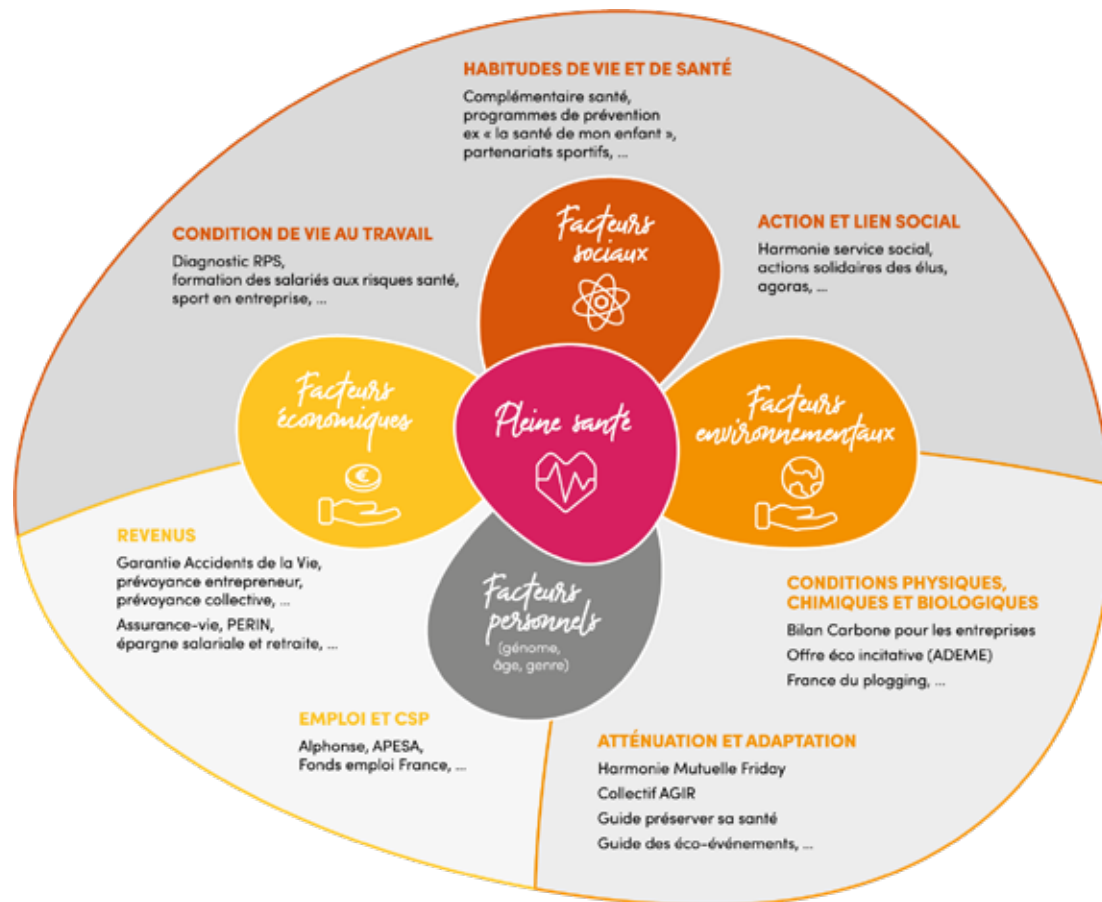
Cette représentation présente une vision globale de nos offres, services et initiatives orientée vers l'impact sur les facteurs de santé, montrant ainsi comment chaque salarié, adhérent, entreprise ou citoyen peut devenir acteur de notre raison d'être.

Élaboré et diffusé auprès des directions métiers, le kit « Agir sur les facteurs de santé » détaille les constats de santé qui nous ont conduits à choisir notre raison d'être et nos engagements, éclaire nos résultats à ce jour et ouvre sur des pistes pour aller plus loin.

En ce qui concerne la mesure d'impact, ce sujet, du fait de son ampleur, exige de poser un cadre d'analyse robuste et facilement appropriable en interne. La Direction Santé & Écologies a produit une note de cadrage méthodologique, afin de nourrir la réflexion.

Par ailleurs, un important travail de réflexion sur la collecte de preuves (initiatives ayant un impact sur l'un des objectifs de l'EMM et/ou sur les facteurs de santé) a également été mené par un Comité de pilotage de la mission réunissant 14 directions métiers. Il a permis d'identifier plus d'une centaine de preuves.





Où en sommes-nous ?



100 %
des offres assurantielles et
84 % des services testés par des clients



Kit de communication
« Agir sur les facteurs de santé »



Note de cadrage
sur la mesure d'impact

Engagés concrètement

476 000 PERSONNES MOBILISÉES SUR 500 ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

En 2023, 476 188 collaborateurs, élus et adhérents ont couru, marché ou nagé lors de 504 événements sportifs soutenus par Harmonie Mutuelle sur l'ensemble des territoires. L'Harmonie Mutuelle Semi de Paris a rassemblé plus de 46 000 coureurs dont 272 collaborateurs et 22 élus ainsi que 195 salariés issus de 92 entreprises clientes. À noter : 41 % des participants couraient pour la première fois le Semi. Un impact susceptible de modifier durablement les habitudes de vie et de santé des personnes concernées.

OBJECTIF / 2

AMÉLIORER AVEC LES ENTREPRISES ET LES SALARIÉS LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE VIE, ET SOUTENIR LES ACTIONS DE PRÉSERVATION DE LEUR SANTÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT

ENGAGEMENT 1

Déployer des dispositifs de préservation de la santé des salariés (en interne et pour nos clients)

Engagés comment ?

En 2023, nous avons accompagné plus de 600 entreprises dont 436 au travers d'une offre « santé au travail », dont la proposition de valeur a été revue à l'aune de nos objectifs d'impact.

Nous avons mis l'accent sur la refonte de notre catalogue afin de déployer, en entreprise, des formations certifiées Qualiopi sur les trois volets majeurs de l'offre - analyse de risques, prévention, accompagnement et soutien -. Nous avons aussi mis à la disposition des salariés et des directions de ressources humaines des guides et podcasts visant à les sensibiliser aux comportements facteurs de santé.

Le Comité des expérimentations a travaillé sur de nouvelles offres - plate-forme de prévention en ligne, offre santé mentale, santé des femmes... - en vue d'un déploiement courant 2024.

Par ailleurs, l'offre H2S (Harmonie Service Social) a rencontré un succès croissant auprès des entreprises, avec 17 nouveaux contrats et 40 000 salariés accompagnés. Ces derniers ont accès à des assistants sociaux et à des conseillers en économie sociale et familiale, diplômés d'État. À leur écoute, ils les aident à mettre en place des solutions sur six domaines d'intervention : famille, budget, logement, santé, handicap et travail.



169 entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) ont également bénéficié d'un accompagnement en santé et qualité de vie au travail (QVT), composé essentiellement d'actions sur mesure (diagnostics des risques psycho-sociaux, baromètre QVT intra, mise en place d'une démarche QVT, pilotage d'un plan d'actions QVT...).

Enfin, notre offre RH, pour nos salariés, a été complétée et formalisée autour de cinq pôles : prévention santé et sécurité au quotidien, réseau de soutien et maintien du lien social, support financier, organisation et sens du travail, environnement de Travail. De nouvelles initiatives ont été menées sur ces cinq pôles.

Une politique RH qui s'est traduite cette année par la signature de trois accords majeurs sur le handicap, l'égalité professionnelle et la Qualité de vie, de l'environnement et des conditions de travail, et des résultats significatifs tels qu'un taux d'emploi de personnes en situation de handicap de 7,3 % ou encore la mise en place de dispositifs innovants tels que l'accompagnement des parents d'enfants atteints de troubles dys.

« La prévention est l'une des illustrations les plus concrètes de notre raison d'être. L'ensemble des élus et des salariés de la mutuelle partagent la conviction que nous pouvons déplacer le curseur du curatif vers le préventif. Nous avons tous conscience que, dans une société de l'immédiateté, nous avons pour ambition d'initier des changements profonds de comportements pour plus d'impact sur notre santé. Nous le savons, cela prendra du temps et notre première satisfaction est de voir chaque année de plus en plus d'entreprises, de salariés et de particuliers passer à l'action et suivre nos programmes et actions de prévention. »

Isabelle Lhomme

Directrice Engagement et Nouveaux modèles Grand Sud

Engagés concrètement

AIDE AUX AIDANTS : UN DISPOSITIF CO-CONSTRUIT

À la suite de la remontée de besoins de l'une de nos entreprises clientes en région Grand Sud, nous avons élaboré et testé une offre dédiée. Elle propose l'animation, par nos chargés de prévention et nos assistants sociaux, de groupes de parole destinés aux salariés aidants de nos entreprises clientes.

PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE (PSSM)

Afin de savoir réagir face aux premiers signaux de détresse causés par les principaux troubles de santé mentale (anxiété chronique, dépression, addiction ...), toute la direction de la mutuelle et un réseau de salariés volontaires ont été formés à la méthode PSSM. Cette offre figure au catalogue des services dispensés à nos entreprises clientes.



ENGAGEMENT 2

Mettre en œuvre pour les entreprises les dispositifs incitatifs et facilitants afin qu'elles agissent en faveur de l'environnement (interne et pour nos clients)

Engagés comment ?

En 2023, nous avons déployé de nombreux outils d'acculturation visant à soutenir les entreprises dans leur transition environnementale : guide « Préserver sa santé et l'environnement » co-écrit avec l'ADEME, newsletter Santé Écologies, contenus spécifiques du magazine Harmonie Santé ou de certaines agoras...

Signé en 2021, notre partenariat avec l'ADEME offre des conditions préférentielles aux entreprises engagées dans une trajectoire de décarbonation de leurs activités avec l'ADEME.

Forts de notre expertise d'élaboration de bilans carbone et de stratégies climat, nous mettons à la disposition des entreprises du secteur tertiaire une offre ciblée d'accompagnement à la réalisation de leur bilan carbone.

Quant à l'opération Harmonie Mutuelle Friday, reconduite pour la troisième fois en 2023 avec de nouveaux partenaires, elle a donné une seconde vie à 8 000 lunettes reconditionnées et remises sur le marché, ce qui représente un quasi doublement des chiffres de 2022.

Enfin, de nombreuses initiatives portées par nos élus ou nos équipes dans les territoires, à l'image du prix santé entrepreneurs 2023 intégrant pour la première fois le prix coup de cœur de la transition écologique, renforcent la sensibilisation progressive des entreprises en la matière.





SMAIO souhaitait adopter une approche proactive vis-à-vis de la réglementation. Nous avons voulu travailler avec un partenaire ayant le sens de l'écoute, qui nous aide à monter en compétences dans notre capacité à réduire nos émissions de CO₂ à l'issue du bilan carbone.



Philippe Roussouly
DG de SMAIO

Engagés concrètement

OFFRE CARBONE : 100% INSPIRÉE PAR NOTRE EXPÉRIENCE

Basée sur l'expérience d'Harmonie Mutuelle, cette offre différenciante établit clairement le lien entre dérèglement climatique et santé, privilégie un échange de pair à pair et favorise la montée en compétence vers l'autonomisation de l'entreprise. Ce dispositif nous a permis d'être sélectionnés par Bpifrance.

CYCLE MEDEF : 600 PARTICIPANTS À 6 CONFÉRENCES

En Centre-Val de Loire, un cycle de six conférences sur la transition écologique a été organisé par le MEDEF, Harmonie Mutuelle et le groupe VYV. Au total, 607 participants issus de 375 entreprises locales ont assisté aux sessions consacrées à la performance énergétique, l'économie circulaire, le bilan carbone, les ressources naturelles/matières premières, le recyclage, la gestion des déchets et la biodiversité.

Ce cycle s'achève en 2023 par la publication du livre blanc « Transition écologique, la preuve par l'exemple » et se poursuit en 2024 par un cycle destiné à inciter et à faciliter le passage à l'action.

CLEAN IN LYON : 3,4 TONNES DE DÉCHETS RAMASSÉES

Organisé en partenariat avec Everal, cet événement mobilise les entreprises et les salariés de la région lyonnaise. Il se déroule sous la forme d'un afterwork convivial, comprenant une marche de collecte de déchets à travers la métropole suivie d'un cocktail zéro-déchet. En 2023, 340 participants représentant une vingtaine d'entreprises ont ramassé 3,4 tonnes de déchets. 10 % des inscriptions et bénéfices ont été reversés à 3 associations œuvrant pour l'environnement.



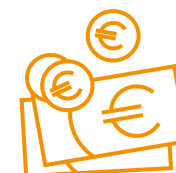
Où en sommes-nous ?



605
entreprises accompagnées
en prévention santé
et en ingénierie sociale



8
entreprises engagées
sur l'environnement par l'un
de nos dispositifs d'incitation
et/ou de sensibilisation



88 700 €
en soutien de l'engagement
des entreprises dans la transition
environnementale

OBJECTIF / 3

FAVORISER L'ENTRAIDE, LE DÉVELOPPEMENT DE LIENS SOCIAUX ET DE RÉSEAUX DE SOLIDARITÉ AU CŒUR DES TERRITOIRES

ENGAGEMENT 1

Travailler avec les personnes et des acteurs engagés au niveau territorial et à l'échelle nationale pour réduire l'impact des vulnérabilités

Engagés comment ?

Parmi les 1 600 actions militantes de l'année, environ 35 % ont été consacrées à réduire l'impact des vulnérabilités par l'inclusion et le développement du lien social au profit des personnes en situation de handicap, des aidants, des personnes fragiles, des personnes isolées ou encore en difficulté numérique ou familiale) ou par la prise en compte de la transition environnementale (et de son impact sur la santé).

Ces actions – portées par nos 1800 élus et nos 43 jeunes en service civiques – sont conduites en partenariat avec des réseaux d'acteurs locaux sur l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, nous investissons chaque année dans des partenariats nationaux dédiés à la solidarité envers ceux qui traversent des difficultés (en matière d'emploi, de logement, de revenu, dans sa vie d'entrepreneur ou encore en tant que jeune qui doit construire un projet d'avenir ...)

C'est donc la force de cet engagement collectif et la capacité à se mobiliser dans des réseaux d'action qui permet de créer de l'impact.

À titre d'exemple, le collectif AGIR, né en 2023, et qui rassemble 69 élus autour de la prise en compte de l'environnement et de son impact sur la santé a pu fédérer les énergies autour de 149 actions concrètes et positives (pour mieux se nourrir, mieux se déplacer, mieux consommer ...) ayant impacté 9 200 personnes.



Au total, si on y ajoute les actions de prévention santé (activité physique, alimentation ...) ou encore de qualité de vie dans le travail, ce sont 800 000 personnes qui ont pu en bénéficier.

Nous ambitionnons ainsi de créer un cercle vertueux : réduire l'impact des vulnérabilités contribue à préserver la santé, et préserver la santé est aussi une façon de se prémunir de la hausse des dépenses de santé et des cotisations qui pèsent sur nos adhérents.

C'est avec cette même optique que la Fondation d'entreprise Harmonie Mutuelle, qui a changé son objet, articulera son action dès 2024 autour de questionnements scientifiques pour comprendre le fondement de la sédentarité (l'une des causes majeures des maladies cardio vasculaires et du diabète) et lutter contre elle par la promotion d'actions concrètes pour mettre en mouvement, développer le lien social ou agir pour une meilleure santé au travail.

On peut donc considérer que c'est principalement par l'ensemble des actions entreprises autour du développement de l'activité physique, de l'inclusion et du lien social ainsi que la prise en compte de la transition écologique que nous agissons pour lutter positivement contre les vulnérabilités dans les territoires et à l'échelle nationale.



L'engagement important des élus au cœur de tous les territoires permet de lutter efficacement contre les différentes formes de vulnérabilités en adaptant nos actions aux besoins spécifiques des populations.



Anne Ferrante

Directrice Engagement et Nouveaux modèles Porte d'Europe

Engagés concrètement

GRAND SUD : 1 CABAS POUR 1 ÉTUDIANT

L'association 1 cabas pour 1 étudiant est la première plateforme solidaire connectant un étudiant avec une famille de la même ville pour le soutenir face aux difficultés et créer du lien. Mené dans toute la France, ce programme a permis de tisser des liens solides entre étudiants et familles, contribuant à renforcer le sentiment de communauté et à réduire l'isolement social. 5 900 parrainages ont été mis en place et 55 000 cabas de courses distribués.

GRAND OUEST : PRÉVENTION DU CANCER EN AGENCES

En 2023, en lien avec notre engagement en faveur de la santé des femmes, nous avons organisé des ateliers d'autopalpation dans plusieurs agences et un jeu concours, qui a attiré 160 participantes. 18 femmes ont été dépistées dont une nécessitant une prise en charge rapide.

PORTE D'EUROPE : UN CIRCUIT SOLIDAIRE POUR LES DENRÉES NON CONSOMMÉES

À Tours, un groupe de travail composé d'élus et de membres d'associations partenaires (Jeune chambre économique, la Sepant...) a mis à la disposition des associations de maraudes les denrées non consommées dans un local dédié équipé d'un frigo solidaire. 950 repas ont été redistribués, avec le concours de 4 associations et de 2 traiteurs.



ENGAGEMENT 2

Intégrer des mécanismes de solidarité

Engagés comment ?

Nous agissons sur la santé financière de nos adhérents par la réduction des restes à charge et par notre politique de redistribution, grâce à laquelle notre taux se positionne parmi les plus avantageux du marché.

Par ailleurs, nous développons des offres d'ingénierie sociale activables en utilisant les budgets Haut degré de solidarité (HDS) des branches professionnelles de nos entreprises clientes, 34 fonds nous ont été confiés via ce dispositif.

Grace à notre fonds d'action sociale, et l'action de nos 650 élus et 50 salariés investis dans les commissions sur l'ensemble de la France, nous avons pu attribuer 3,23 millions d'euros d'aides, à plus de 4000 familles vulnérables.

L'accent a été mis en 2023 sur l'optimisation du process et des outils afin de fluidifier le recours pour nos adhérents.



Engagés concrètement

L'ENGAGEMENT 80/20, UN SYSTÈME DE REDISTRIBUTION SOLIDAIRE ET PERFORMANT

N'ayant pas d'actionnaire à rémunérer nous prenons l'engagement chaque année qu'au minimum 80 % * des cotisations payées par nos adhérents leur reviennent sous forme de remboursements de soins et frais de santé.

Les 20 % restant servent à garantir le fonctionnement mais également :

- des services pour améliorer l'accès aux soins (téléconsultation avec Mes docteurs, 2^{ème} avis médical, des réseaux de soins et d'accompagnement),
- un accompagnement social pour les personnes en difficulté ou pour des situations de précarité ponctuelle telles que les personnes en situation de séparation ou de perte d'autonomie (action sociale, programme handicap),
- des programmes de prévention adaptés aux différents moments de vie pour préserver la santé de tous (accompagnement jeunes parents, passage à la retraite),
- et une contribution au financement des 1 700 établissements et services de soins et d'accompagnement mutualistes de VYV 3, établis sur tout le territoire français.

* Sur les contrats de complémentaires santé uniquement



Où en sommes-nous ?



Taux de redistribution technique de **82,7 %**



17 740 adhérents ont appelé l'action sociale et **1338** d'entre eux ont été accompagnés par nos équipes d'assistants sociaux



650 élus membres des Commissions action sociale partout en France



Réduction de reste à charge moyen pour l'achat d'un équipement en passant par le

réseau Kalixia :

Optique : 72 €, Audioprothèse : 83 €, Dentaire : 71 €

OBJECTIF / 4

FAIRE VIVRE L'ENGAGEMENT MUTUALISTE ET NOTRE MODÈLE D'ENTREPRISE À IMPACTS POSITIFS

ENGAGEMENT 1

Permettre à chaque délégué, salarié de contribuer au projet entrepreneurial et sociétal d'Harmonie Mutuelle

Engagés comment ?

Des moyens importants ont été mis en œuvre afin de permettre aux salariés qui le souhaitent de comprendre nos enjeux d'entreprise mutualiste à mission : organisation de temps forts ludiques et pédagogiques en Grand Sud, embarquement des managers dans la stratégie climat sur les régions de Porte d'Europe, désignation de référents entreprise à mission en Grand Ouest.

Par ailleurs, les salariés ont bénéficié de formations utiles pour mieux comprendre le bilan carbone et les enjeux de santé et environnement. Des sessions suivies à 80 et à 77 %.

Ils ont pu s'engager dans de multiples actions ayant un impact sur les facteurs de santé dont notamment : lutter contre la sédentarité au travers de plus de 500 courses et événements sportifs sponsorisés au niveau national (Semi de Paris, OpenSwim Star...) ou organisés dans les territoires (Odyssea, les Foulées Roses ...), préserver sa santé mentale et celle des autres en rejoignant le réseau des « collègues de l'écoute », agir en faveur de la préservation de notre environnement en s'impliquant dans les plans de développement de la mobilité employeur ou dans le plan de sobriété des sites de travail, développer la qualité du lien aux autres au travers d'ateliers sur l'intergénérationnel avec le réseau interne « La Fabrique », ou en participant à des actions en faveur de la jeunesse (services civiques, Institut de l'engagement, Enactus, NQT....)....

Fruit d'un accord négocié avec les partenaires sociaux, la mise en place de 2 jours d'engagement solidaire et apprenant par salarié a posé le cadre qui matérialise notre ambition. 210 collaborateurs se sont déjà saisis de cette mesure.



En 2020, les résultats du Baromètre Grand Angle faisaient état d'un engagement salarié de 6,7/10. Un chiffre constant en 2023 malgré l'ampleur des transformations en interne et en externe.

Notons que parmi les fiertés de 2023 plébiscitées par nos salariés, notre plan de sobriété énergétique est cité en premier, en résonance avec la réponse à cette question spécifique : « J'ai le sentiment que mon activité contribue à avoir un impact positif sur la société », évaluée à 7,2 sur 10.

La communauté des délégués, a, quant à elle, bénéficié du support constant des équipes chargées de l'animation de la vie mutualiste sur tous les domaines d'engagement de la feuille de route politique ainsi que d'un plan de formation suivi par 750 d'entre eux. Elle a également bénéficié d'un support et d'une formation à la création d'agoras présentielles ou hybrides.

Les délégués ont, par ailleurs, été conviés à la création du collectif AGIR impulsé par Anne-Julie Clary, Vice-présidente Santé & Écologie(s), afin de faciliter leur engagement dans des actions en faveur de l'environnement, avec le soutien d'équipes expertes sur le sujet.

Au global, et sur l'ensemble des thématiques, les élus ont répondu présent en se mobilisant au travers de 1 600 actions militantes, dont 61 agoras, et en participant à 87 % à notre Assemblée générale et à notre Conseil d'administration. Des chiffres en hausse par rapport à 2022.



Parmi les moteurs qui donnent envie d'agir à nos salariés et nos délégués : appartenir à un collectif en mouvement, disposer d'une raison d'être en cohérence avec nos engagements militants, vivre des expériences positives et enrichissantes.



Caroline Lebrun

Directrice Ressources et Ethique

Engagés concrètement

LE PORTAIL #J'AGISCOLLECTIF : 8 THÉMATIQUES POUR VALORISER LES ACTIONS MILITANTES

Cette plateforme donne à nos élus l'opportunité de mettre en valeur leurs actions militantes sur 8 thématiques : Sport - Alimentation, Lien social, Vulnérabilité et harcèlement, Handicap, Maladies-Prévention, Environnement, Protection sociale, Accès aux soins et Santé au travail. À ce jour, plus de 200 actions sont consultables. La plateforme permet aux élus de s'inscrire aux agoras, de candidater lors des appels à projet et de déposer leurs coordonnées, notamment lors des renouvellements.

LA FRANCE DU PLOGGING : UNE TOURNÉE PARTOUT EN FRANCE

Cette tournée a sillonné l'Hexagone du 8 avril au 17 juin pour convaincre le grand public d'allier les bienfaits du sport pour la santé à un geste écoresponsable. À Paris, Toulouse, Rennes, Lille, Bordeaux et Nantes, plus de 200 participants, marcheurs ou coureurs, ont rejoint le mouvement. Pour cette 1^{re} édition, grâce à la mobilisation des petits et grands, 212 Kg de déchets ont été collectés, triés et revalorisés. L'atelier Rehab, lauréat du Prix Boost, a aussi pu récupérer certains déchets plastiques pour les transformer en objets du quotidien.



ENGAGEMENT 2

Évaluer nos impacts pour améliorer notre modèle - Stratégie climat

Engagés comment ?

2023 clôt nos trois années de mobilisation dans la démarche d'accompagnement « ACT Pas à Pas » créée par l'ADEME visant à structurer une stratégie climat d'entreprise. Riches en enseignements, ces trois années de travail et nos engagements ont été consignés dans un document unique : le rapport Stratégie Climat. Il retrace l'ensemble des étapes franchies et la manière dont le collectif s'est structuré pour aboutir au lancement d'une stratégie climat avec deux trajectoires :

- La première est de réduire nos émissions de gaz à effet de serre en absolu de 48,2 % d'ici 2030, soit un objectif de 49 kg de CO₂ par adhérent en 2026. Avec un résultat de 47,33 kg de CO₂ par adhérent en 2022, nous avons réduit de 31,4 % depuis 2019.
- Toutefois, comme ces très bons résultats sont principalement liés à la décarbonation de nos investissements, nous devons poursuivre nos efforts sur les autres postes du bilan carbone (déplacements, achats, énergie...). En 2023, l'attention s'étant concentrée sur le travail des feuilles de route de chaque direction et filière, le nombre d'actions recensées par celles-ci s'accroît. Citons la mise en place d'une politique de déplacements avec un indicateur d'intéressement associé, de plans de mobilité employeur sur 24 sites, le plan de sobriété énergétique, l'optimisation des m², la réduction du poids carbone du magazine Harmonie Santé et les premières démarches d'éco événements.

La seconde porte sur notre influence auprès de nos parties prenantes concernant les sujets de santé. Parce que ce secteur émet 8 % des émissions nationales de gaz à effet de serre par an, nous souhaitons agir à la fois en tant que première mutuelle de France et au sein du groupe VYV. Ce levier porte sur des actions pour décarboner la chaîne de soins, promouvoir la santé environnementale et préserver la biodiversité. Harmonie Mutuelle a un rôle local qui peut contribuer à entretenir les liens de solidarité, en particulier en cas de survenance d'événements climatiques. C'est une réponse à la nécessaire adaptation au changement climatique.



En 2023, nous avons davantage intégré la transition environnementale dans notre proposition de valeur marketing et l'investissement accru de nos élus. Nous avons notamment mené 149 actions environnementales sur des sujets liés à l'évolution des modes de vie : mieux consommer, mieux se déplacer, mieux manger, mieux préserver l'eau, mieux régénérer et mieux agir pour sa santé. Nous avons ainsi réalisé le guide « Préserver sa santé et la planète » et conçu une offre d'accompagnement des entreprises pour prendre en main la mesure de leur impact carbone.

En somme, ce travail d'anticipation nous permet :

- d'affirmer que toute entreprise, même tertiaire et de services, a un impact conséquent, à la fois direct et indirect, qui se traduit par le choix d'une stratégie « climat » et pas seulement « carbone » ;
- d'accentuer notre positionnement, en tant que mutuelle, dans la décarbonation du secteur de la santé ;
- d'être en avance sur les nombreuses réglementations à venir ;
- de faire état d'une expertise et de la mettre à disposition du plus grand nombre ;
- de conclure que nous avons bien conscience qu'un long chemin reste à parcourir.

Les deux années qui ont suivi l'adoption de notre raison d'être ont permis de poser les fondations de notre démarche avec notamment l'installation du Comité de mission et le choix des objectifs. 2023 ouvre une nouvelle période, celle de l'articulation avec notre stratégie Impact(s) 26 et nos projets opérationnels. Notre ambition est de sécuriser l'atteinte de nos objectifs et donc de pouvoir progressivement constater et évaluer la façon dont nous impactons positivement les facteurs de santé sociaux, environnementaux et économiques.



Lionel Fournier
Directeur Santé & Écologie(s)



ENGAGEMENT 2 (BIS)

Évaluer nos impacts pour améliorer notre modèle - investissements à impact

Engagés comment ?

Au 31 décembre 2023, nos participations stratégiques, qui s'élevaient à 800 millions d'euros, visaient majoritairement à investir :

- dans des structures à capitaux mutualistes venant en complément des activités de la mutuelle (prévoyance, épargne retraite, etc.) afin d'améliorer la couverture globale de santé ;
- dans des acteurs mutualistes de la santé en France (services de soins et d'accompagnement mutualistes) afin d'améliorer le parcours de soins des patients à travers tout le territoire ;



Nous investissons également dans l'innovation en santé aux côtés du Groupe VYV, à hauteur de 50 M€, afin de participer à l'amélioration de la qualité des soins et du parcours patient.

Au total, plus de 80 % de nos participations stratégiques ciblent l'amélioration du parcours patient et/ou l'amélioration de la couverture sociale de l'adhérent.

Enfin, 14 % de nos actifs de rendement, représentant un peu plus de 210 millions d'euros, sont dédiés à notre stratégie d'impact territorial positif, au travers du Fonds Harmonie Mutuelle Emplois France. Un fonds dont la vocation est de soutenir le maintien d'emplois dans les territoires, ainsi que la qualité de ces emplois (avec un taux d'absentéisme de 3,54 % en moyenne comparé à 5,76 % selon la moyenne Insee pour 2022).

« Notre stratégie de décarbonation du portefeuille porte ses fruits, avec une très bonne trajectoire réalisée en 2023. Nous sommes fiers de contribuer pleinement à la fois à la réduction des émissions carbone de la mutuelle et à la transition vers une économie plus durable. »

Aurélien Bon
Directeur Financier



Engagés concrètement

RÉDUIRE NOS ÉMISSIONS CARBONE GRÂCE À NOS PLACEMENTS

En 2019, lors de notre premier bilan carbone, notre portefeuille d'actifs de rendement représentait 82 % de notre bilan carbone étendu. Aussi, dès 2022, nous avons lancé notre stratégie climat à l'horizon 2030 pour le portefeuille d'actifs de rendement coté ayant, entre autres, pour objectif la réduction de notre empreinte carbone (en absolu et en relatif) de 50 % entre 2019 et 2030 (scope 1, 2 et 3).

Depuis, cette stratégie se traduit par des baisses significatives et régulières des émissions de GES liées au portefeuille. En effet, en 2023, notre empreinte carbone relative exprimée en tCO₂/M€ investi a diminué de 9 %. Entre 2019 et 2023, celle-ci a baissé de 35 % ce qui représente 3 ans sur la trajectoire ciblée.



Où en sommes-nous ?



Plus de **300**
entreprises financées dans le Fonds
Harmonie Mutuelle Emplois France,
dont **64 %** de TPE et de PME



Diminution de **31,4 %**
de notre bilan carbone
depuis 2019 (*en intensité)



35 % de décarbonation
de notre portefeuille
d'investissements
depuis 2019 (*en relatif)

EN SYNTHÈSE : TABLEAU DE BORD DE LA MISSION

	ENGAGEMENTS
<p>OBJECTIF / 1</p> <p>CONSTRUIRE COLLECTIVEMENT DES SOLUTIONS D'ASSURANCE, DE SERVICES ET D'ACCOMPAGNEMENT AYANT UN IMPACT POSITIF SUR LA SANTÉ DES PERSONNES ET DE LA SOCIÉTÉ</p>	<p>Intégrer au cœur de la conception de nos nouveaux produits et services des dispositifs de concertation avec nos clients, nos adhérents et des représentants de la société.</p> <p>Mesurer l'impact positif de nos offres et services sur les déterminants de santé.</p>
<p>OBJECTIF / 2</p> <p>AMÉLIORER AVEC LES ENTREPRISES ET LES SALARIÉS LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE VIE, ET SOUTENIR LES ACTIONS DE PRÉSERVATION DE LEUR SANTÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT</p>	<p>Déployer des dispositifs de préservation de la santé des salariés (en interne et pour nos clients).</p> <p>Mettre en œuvre, pour les entreprises, les dispositifs incitatifs et facilitants, afin qu'elles agissent en faveur de l'environnement (en interne et pour nos clients).</p>
<p>OBJECTIF / 3</p> <p>FAVORISER L'ENTRAIDE, LE DÉVELOPPEMENT DE LIENS SOCIAUX ET DE RÉSEAUX DE SOLIDARITÉ AU CŒUR DES TERRITOIRES</p>	<p>Travailler avec les personnes et des acteurs engagés au niveau territorial et à l'échelle nationale pour réduire l'impact des vulnérabilités.</p> <p>Intégrer des mécanismes de solidarité.</p>
<p>OBJECTIF / 4</p> <p>FAIRE VIVRE L'ENGAGEMENT MUTUALISTE ET NOTRE MODÈLE D'ENTREPRISE À IMPACTS POSITIFS</p>	<p>Permettre à chaque délégué, salarié de contribuer au projet entrepreneurial et sociétal d'Harmonie Mutuelle.</p> <p>Évaluer nos impacts pour améliorer notre modèle.</p>

INDICATEURS DE SUIVI DES ENGAGEMENTS	ÉTAT AU 31/12/2022	ÉTAT AU 31/12/2023
100 % des offres distribuées par le réseau Harmonie Mutuelle testées (par des dispositifs appropriés, et hors appels d'offres) par des clients dès la conception ou au fil de l'eau.	100 % des offres d'assurance sont testées par nos adhérents Indicateur des services en construction.	100 % des offres assurantielles et 84 % des services sont testés dont 47 % en niveau 3 (en amont de la conception).
Des offres diversifiées pour couvrir les déterminants de santé (d'après une liste des déterminants fixée par Harmonie Mutuelle).	Cartographie réalisée qui montre impact social, économique et environnemental.	Infographie par facteurs de santé Note de cadrage mesure d'impact.
Nombre de clients exposés par un de nos dispositifs de prévention (primaire, secondaire, tertiaire).	600 entreprises accompagnées	605 entreprises accompagnées
Nombre d'entreprises clientes Harmonie Mutuelle engagées sur l'environnement par des nos dispositifs (dont Boîte à mieux, soutien des entreprises les plus en avance par l'intermédiaire de prix). Incitation financière pour encourager les entreprises à intégrer les risques environnementaux.	4 entreprises engagées	8 entreprises engagées Montant de l'investissement incitatif 88 700 €
Les adhérents de la Complémentaire Santé Solidaire bénéficiant d'une meilleure prise en charge de leur santé (solvabilisation, accès aux soins, et dispositifs de soutien, parcours de santé, établissements de santé).	73 % des consommateurs optiques bénéficiaires de la CSS ont recours à Kalixia (86 % en optique).	17 740 adhérents ont appelé l'action sociale, 1338 ont été accompagnés. 650 élus investis dans l'action sociale.
Taux de redistribution technique santé à 80 % en cible Gains de pouvoir d'achat (réduction des restes à charge en santé, garanties accessibles).	81,9 % pour une cible à 80 %	82,7 %
Taux d'engagement des salariés Indice vitalité démocratique (taux participation aux assemblées générales, instances + nombre d'élus Harmonie Mutuelle engagés dans des actions et des partenariats).	Grand Angle 6,7/10 en 2020 80 % de participation à l'AG + suivi espaces d'engagement (950 inscrits)	Grand Angle 6,7/10 en 2023 87 % de participation des élus à l'AG et aux CA 1252 élus inscrits dans les espaces d'engagement et 1600 actions réalisées.
Une stratégie climat pour diminuer nos gaz à effet de serre.	60 kg CO ₂ par adhérent et par an pour une cible à 49 Kg CO ₂ en 2026	47,33 kg CO ₂ par adhérent et par an
Une politique financière à impact. % de nos placements tournés vers l'innovation médicale, l'accès aux soins, l'amélioration de la couverture sociale de l'adhérent et/ou l'amélioration du parcours patient. % de placements dans l'économie réelle notamment à travers le maintien et la création d'emplois dans les territoires.	Plus de 80 % des investissements Stratégiques 15 % des actifs derendement	82,7 % des investissements stratégiques 14 % des actifs de rendement

EN SYNTHÈSE : QUELLES PERSPECTIVES ?

Les « ateliers impact » ont permis de tracer la voie des années à venir sur nos différents objectifs :

➤ **Concernant notre capacité à construire collectivement des solutions d'assurance, de services et d'accompagnement ayant un impact positif sur la santé des personnes et de la société :** nous aurons à systématiser les dispositifs de concertation lors de la conception de nos offres (au besoin en enrichissant les différentes méthodes), et à muscler notre capacité à évaluer l'impact de celles-ci sur les facteurs de santé. Une première étape pourra consister à nous doter d'indicateurs sur les taux d'usage de nos services. Il nous appartiendra par ailleurs de réfléchir aux étapes suivantes. En ce qui concerne l'évolution de notre portefeuille d'offres et de services, l'évolution vers des offres à l'attention des malades chroniques, ainsi que le renforcement de nos offres en matière de santé-environnement sont à l'étude.

➤ **Améliorer avec les entreprises et les salariés les conditions de travail et de vie, et soutenir les actions de préservation de leur santé et de l'environnement :** nous devons terminer de stabiliser la proposition de valeur de notre offre de prévention santé en lien avec les orientations fixées par le Groupe VYV (sport santé, santé mentale). Nous aurons également à installer le triptyque prévention-santé-prévoyance comme une offre différenciante et performante pour nos entreprises clientes et à étudier la faisabilité d'offres dédiées à l'attention des branches professionnelles. Nous pourrions également réfléchir sur la façon dont Harmonie Mutuelle renforce son positionnement d'employeur de référence en matière de qualité de vie au travail. Concernant la transition environnementale, notre légitimité croissante nous conduit à imaginer demain de jouer un rôle de catalyseur de l'action des entreprises en région. Le développement de communautés de coopération interentreprises pourra faire partie des sujets à expérimenter, avec le soutien de la Direction Santé et Écologie(s).

➤ Pour ce qui est de **favoriser l'entraide, le développement de liens sociaux et de réseaux de solidarité au cœur des territoires :** cet objectif est au cœur de notre ADN et de notre histoire. Pour autant, nous aurons à amplifier notre impact, en adressant les vulnérabilités de façon systémique et au travers de l'ensemble des facteurs de santé, en mobilisant toujours plus de collectifs, en renforçant notre politique partenariale, en stimulant l'engagement de salariés en soutien des causes qui nous importent, et en continuant d'améliorer nos services d'action sociale, axe différenciant très fort de la mutuelle.

➤ Afin de **faire vivre l'engagement mutualiste et notre modèle d'entreprise à impacts positifs :** nous aurons à cœur de continuer à permettre à nos salariés et à nos élus d'être pleinement acteurs de notre projet entrepreneurial et sociétal (au besoin en nous dotant de nouveaux outils en support de leur engagement), de continuer nos efforts sur l'amélioration de notre bilan carbone (hors investissement) enfin de trouver de nouvelles ressources et coalitions d'acteurs pour peser sur les choix des entreprises dans lesquelles nous investissons en matière de responsabilité sociale et environnementale.





L'AVIS DU COMITÉ DE MISSION

2023 est l'année de la collecte de preuves et de la mise à l'épreuve de la pertinence de nos indicateurs.

À ce titre, nous pouvons saluer les efforts de toutes les équipes métiers qui ont réussi à mettre en place un dispositif harmonisé ayant permis de répertorier plus de 150 preuves en une seule année. Nous tenons ici à saluer leur engagement et à les encourager à poursuivre leurs efforts dans la mesure d'impact de chacune de ces preuves.

Le Comité de mission a aussi émis des préconisations à l'image des travaux portant sur l'Investissement Socialement Responsable afin d'aller plus loin dans notre relation avec nos parties prenantes. Nous avons pu vérifier, par ailleurs, que les indicateurs étaient pertinents puisque les référents métiers se les sont appropriés, permettant de mesurer les progrès accomplis.

Nous avons émis le souhait de travailler sur le renforcement de l'arrimage entre notre mission et notre stratégie opérationnelle. Ceci a donné lieu à la démarche des « ateliers impact » qui permettront d'enrichir notre stratégie opérationnelle et de préciser ou d'ajouter certains indicateurs nécessaires à l'accomplissement de notre mission.

En clair, le rôle de « boussole stratégique », que nous appelions de nos vœux l'année dernière, s'est mis en marche et nous ne pouvons que nous réjouir de cette nouvelle étape franchie.

Et il nous reste encore de nombreux sujets à explorer pour renforcer l'alignement de notre trajectoire à notre raison d'être.

